

Relevé de décisions du Conseil communautaire du 25 février 2013.

Étaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Eric PALOC, Mme Catherine JOSIEN, Madame Danielle MORALES, Madame Monique GIBERT, Monsieur Christian DOUCE, M. Pascal DELIEUZE, M. Sébastien LAINE, M. David CABLAT -Mme Nicole MORERE suppléant de M. Jérôme CASSEVILLE, M. François BECKER suppléant de M. Bernard JEREZ, Mme Anne-Marie BIZEUL suppléant de M. André YVANEZ, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Patrick JOURDAN suppléant de Mme Florence QUINONERO

Procurations :

M. Robert SIEGEL à M. Louis VILLARET, M. Jacky GALABRUN à Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU

Excusés :

Absents :

M. Maurice DEJEAN, M. Christian LASSALVY, Mme Maguelonne SUQUET, Mme Marie-Claude BEDES, M. Frédéric GREZES, M. Michel COUSTOL, M. Jean Pierre VANLUGGENE

Quorum : 25	Présents : 38	Votants : 41	Pour 42 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Finances /marchés comptabilité

Rapport 2.1 : Vote du Compte Administratif 2012 – Budget principal et budgets annexes.

Le conseil décide

- **D'adopter** les comptes administratifs 2012 du budget principal à **l'unanimité des suffrages exprimés**, et les budgets annexes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault à **la majorité des suffrages exprimés**, ces comptes administratifs 2012 étant conformes aux comptes de gestion 2012 transmis par le Trésorier de Gignac.

Fonctionnement DEPENSES			
		CA *12	Résultats du vote
011	Charges à caractère général	2 375 910,21	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	4 454 166,41	Adopté à l'unanimité
014	Atténuation de produits	6 605 466,83	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges de gestion courante	538 474,13	Adopté à l'unanimité
66	Charges financières	615 893,57	Adopté à l'unanimité
67	Charges exceptionnelles	3 312,97	Adopté à l'unanimité
68	Provisions	230 000,00	Adopté à l'unanimité
042	Opérations d'ordre entre sections	1 292 619,22	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE VOTE		16 115 843,34	

Fonctionnement RECETTES			
		CA12	Résultats du vote
70	Produit de services	297 583,03	Adopté à l'unanimité
73	Impôts et taxes	12 310 097,62	Adopté à l'unanimité
74	Dotations Subventions,	2 975 606,59	Adopté à l'unanimité
75	Autres produits gestion courante	56 176,76	Adopté à l'unanimité
76	produits financiers	5 467,06	Adopté à l'unanimité
77	Produits exceptionnels	290 258,13	Adopté à l'unanimité
013	Atténuation de charges	179 772,67	Adopté à l'unanimité
042	Opérations d'ordre entre sections	194016,34	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE VOTE		16 308 978,20	

Investissement DEPENSES			Résultats du vote
		CA 2012	
16	Remboursement emprunt	1 671 879,60	Adopté à l'unanimité
20	Immobilisations incorporelles	732 782,68	Adopté à l'unanimité
204	Subventions d'équipement	44 500,81	Adopté à l'unanimité
21	Immobilisations corporelles	646 867,55	Adopté à l'unanimité
23	Immobilisations en cours	799 045,07	Adopté à l'unanimité
4581	Opérations pour compte de tiers	1 318 223,38	Adopté à l'unanimité
19	Différence sur réalisations	194 016,34	Adopté à l'unanimité
	DEPENSES DE L'EXERCICE	5 407 315,43	Adopté à l'unanimité
RAR12	Total restes à réaliser 2012 dépenses	2 206 358,99	

Investissement RECETTES			Résultats du vote
		CA 2012	
10	Dotations fonds divers	342 838,09	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	873 502,88	Adopté à l'unanimité
13	subv d'investissement	899 646,80	Adopté à l'unanimité
16	Emprunts	1 261 744,00	Adopté à l'unanimité
4582	Opérations pour compte de tiers	798 100,54	Adopté à l'unanimité
19	Différence sur réalisations	10 500,00	Adopté à l'unanimité
21	Immobilisations corporelles	408 616,34	Adopté à l'unanimité
	RECETTES DE L'EXERCICE	4 594 948,65	Adopté à l'unanimité
RAR12	Total restes à réaliser 2012 recettes	1 786 631,78	

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

CCVH - COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
		Réalisé 2012	Résultats du vote
011	Charges à caractère général	4 550,41	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	36 975,27	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges	2,02	Adopté à l'unanimité
67	Charges exceptionnelles	1 279,53	Adopté à l'unanimité
042	Dotations aux amortissements	5143,97	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE		47 951,20	

FONCTIONNEMENT RECETTES			
		Réalisé 2012	Résultats du vote
70	Produit de services	45 608,48	Adopté à l'unanimité
77	Produits exceptionnels	5,00	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		45 613,48	

CCVH - COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES			
		Réalisé 2012	Résultats du vote
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	

INVESTISSEMENT RECETTES			
		Réalisé 2012	Résultats du vote
1068	Affectation résultat	6 561,88	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	5 143,97	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		11 705,85	

SERVICE AUTORISATION DROIT DES SOLS (ADS)

CCVH - COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
		Réalisé 2012	Résultats du vote
011	Charges à caractère général	970,87	Adopté à la majorité avec une abstention
012	Charges de personnel	124 629,22	
DEPENSES DE L'EXERCICE		125 600,09	

FONCTIONNEMENT RECETTES			
		Réalisé 2012	Résultats du vote
70	Produit de services	96 093,50	Adopté à la majorité avec une abstention
013	Atténuation de charges	231,60	
RECETTES DE L'EXERCICE		96 325,10	

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Le Pouget	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac
	PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
011 Charges à caractère général		34 429,81 €	1 215 497,19 €	125 121,46 €	14 143,23 €	1 710 496,01 €
043 Frais divers	900,00 €	3 135,65 €	32 022,12 €	41 191,09 €		221 394,58 €
042 Variation en cours produc. Biens		3 130 057,37 €	1 661 121,37 €	2 631 221,30 €	759 217,42 €	6 622 984,10 €
66 Intérêts des emprunts		3 135,65 €	32 022,12 €	41 191,09 €		221 394,58 €
67 Charges exceptionnelles		253 336,72 €				
Total	900,00 €	3 424 095,20 €	2 940 662,80 €	2 838 724,94 €	773 360,65 €	8 776 269,27 €

	PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
042 Variation de stocks	900,00 €	3 005 017,39 €	2 834 838,77 €	2 636 840,81 €	757 213,15 €	8 431 466,93 €
043 Transfert de charges		3 135,65 €	32 022,12 €	41 191,09 €		221 394,58 €
70 Ventes terrains aménagés		415 941,72 €		80 520,00 €	16 146,82 €	
74 Subventions			36 783,91 €	80 171,81 €		123 407,76 €
75 Autres produits		0,44 €	37 018,00 €	1,23 €	0,68 €	
Total	900,00 €	3 424 095,20 €	2 940 662,80 €	2 838 724,94 €	773 360,65 €	8 776 269,27 €

Résultat de fonctionnement 2012	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
--	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Le Pouget	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac
Dépenses	PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
040 Stock (33.. Ou 3555)	900,00 €	3 005 017,39 €	2 834 838,77 €	2 636 840,81 €	757 213,15 €	8 431 466,93 €
16 Rbt emprunts				67 433,34 €		275 288,45 €
Total	900,00 €	3 005 017,39 €	2 834 838,77 €	2 704 274,15 €	757 213,15 €	8 706 755,38 €

	PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
Recettes						
040 Stock (33.. Ou 3555)		3 130 057,37 €	1 661 121,37 €	2 631 221,30 €	759 217,42 €	6 622 984,10 €
16 Emprunts			1 455 000,00 €	100 000,00 €		2 003 000,00 €
27 Consignations			170 438,50 €			
Total	0,00 €	3 130 057,37 €	3 286 559,87 €	2 731 221,30 €	759 217,42 €	8 625 984,10 €

Résultat d'investissement 2012	-900,00 €	125 039,98 €	451 721,10 €	26 947,15 €	2 004,27 €	-80 771,28 €
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité

Rapport 2.2 : Affectation des résultats de l'exercice 2012 - Budget principal 2013

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2012 à la section de fonctionnement 2013 au compte 002 soit un montant de 2 511 308,05€

Rapport 2.3 : Affectation des résultats de l'exercice 2012 - Budget annexe SPANC 2013

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2012 à la section de fonctionnement 2013 au compte 002 soit un montant de 24 222,17€

Rapport 2.4 : Vote du budget primitif 2012 – Budget principal et annexes.

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés,

- de voter le budget primitif 2013 et les budgets annexes 2013 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

BUDGET PRIMITIF 2013- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement DEPENSES		
	BP13	Résultats du vote
011 Charges à caractère général	3 399 025,05	Adopté à l'unanimité
012 Charges de personnel	6 069 485,00	Adopté à l'unanimité
014 Atténuation de produits	6 273 177,00	Adopté à l'unanimité
65 Autres charges de gestion courante	683 360,00	Adopté à la majorité, une voix contre
66 Charges financières	596 630,00	Adopté à l'unanimité
67 Charges exceptionnelles	6 000,00	Adopté à l'unanimité
042 Opérations d'ordre entre sections	920 000,00	Adopté à l'unanimité
022 Dépenses imprévues	100,00	Adopté à l'unanimité
023 Virement à la section d'investissement	1 511 700,00	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE	19 459 477,05	

Fonctionnement RECETTES		
	BP13	Résultats du vote
70 Produit de services	1 279 500,00	Adopté à l'unanimité
73 Impôts et taxes	12 532 056,00	Adopté à l'unanimité
74 Dotations Subventions,	2 961 613,00	Adopté à l'unanimité
75 Autres produits gestion courante	60 000,00	Adopté à l'unanimité
76 produits financiers	5 000,00	Adopté à l'unanimité
013 Atténuation de charges	110 000,00	Adopté à l'unanimité
002 Résultat de fonctionnement reporté	2 511 308,05	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE	19 459 477,05	

BUDGET PRIMITIF 2013 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Investissement DEPENSES			
		BP13	Résultats du vote
16	Remboursement emprunt	1 514 700,00	Adopté à l'unanimité
20	Immobilisations incorporelles	535 600,00	Adopté à l'unanimité
204	Subventions d'équipement	207 250,00	Adopté à l'unanimité
21	Immobilisations corporelles	1 707 575,53	Adopté à la majorité, une voix contre
23	Travaux en cours	505 000,00	Adopté à l'unanimité
RAR12	Restes à réaliser 2012	2 206 358,99	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE		6 676 484,52	

Investissement RECETTES			
		BP13	Résultats du vote
10	Dotations fonds divers	412 500,00	Adopté à l'unanimité
001	Résultat antérieur reporté	809 612,74	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	920 000,00	Adopté à l'unanimité
13	subv d'investissement	319 200,00	Adopté à l'unanimité
16	Emprunts	5 881 360,00	Adopté à l'unanimité
021	Virement de la section de fct	1 511 700,00	Adopté à l'unanimité
4582	Opération pour compte de tiers	2 591 000,00	Adopté à l'unanimité
21	Immobilisations corporelles	110 000,00	Adopté à l'unanimité
RAR12	Restes à réaliser 2012	1 786 631,78	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		14 342 004,52	

Investissement DEPENSES		Résultats du vote	
N° opé	Nom opé	BP 2013	
1015	Plan de circulation (Entrée sud St Guilhem)	351 000,00	Adopté à l'unanimité
1021	Schéma de gestion des APN OGS	6 370,00	Adopté à l'unanimité
1024	Abbaye Aniane	355 000,00	Adopté à l'unanimité
			Adopté à la majorité
1038	Création parc multi activités	2 035 650,00	avec une voix contre
1044	Fonds de concours signalétique bibliothèques (réseau LP)	10 000,00	Adopté à l'unanimité
1047	Construction Maison Poterie	150 000,00	Adopté à l'unanimité
1050	Activités de Pleine Nature (APN)	77 500,00	Adopté à l'unanimité
1054	Réhabilitation logements communaux (PLH)	275 000,00	Adopté à l'unanimité
1055	PIG	338 000,00	Adopté à l'unanimité
1064	Aménagement gîtes équestres	30 000,00	Adopté à l'unanimité
1067	Création site web réseau LP	50 000,00	Adopté à l'unanimité
1068	Aménagement bâtiment MDE	1 008 000,00	Adopté à l'unanimité
1069	Révision PLH 2013	90 000,00	Adopté à l'unanimité
1073	Création crèche 1	168 000,00	Adopté à l'unanimité
1074	Aménagement espace la Meuse Gignac	30 000,00	Adopté à l'unanimité
1075	Programme haut débit	100 000,00	Adopté à l'unanimité
	Total opé	5 074 520,00	
458120	MOD traverse Argelliers	426 000,00	Adopté à l'unanimité
458127	MOD Continuité piétonne St Guiraud	145 000,00	Adopté à l'unanimité
458128	MOD quartier Aires Pouzols	22 000,00	Adopté à l'unanimité
458129	MOD Rues cœur ancien Aniane	480 000,00	Adopté à l'unanimité
458130	MOD St Bauzille de la Sylve	658 000,00	Adopté à l'unanimité
458131	MOD Bergerie Montpeyroux	45 000,00	Adopté à l'unanimité
458132	MOD Traverse Aumelas	133 000,00	Adopté à l'unanimité
458133	MOD Campagnan	329 000,00	Adopté à l'unanimité
458134	MOD aménagement bâtiment OTI à St Guilhem-le-Désert	88 000,00	Adopté à l'unanimité
4581...	MOD Plan patrimoine tranche 3	265 000,00	Adopté à l'unanimité
	Total MOD	2 591 000,00	
TOTAL Dépenses investissement		14 342 004,52	

SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)-BUDGET ANNEXE 2013
SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES			Résultats du vote
011	Charges à caractère général	41 022,17	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	38 500	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges de gestion	131 800	Adopté à l'unanimité
67	Charges exceptionnelles	3 000	Adopté à l'unanimité
042	Dotations aux amortissements	5 400	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE		219 722,17	

FONCTIONNEMENT RECETTES			Résultats du vote
70	Redevances	45 000,00	Adopté à l'unanimité
74	Subventions	150 500	Adopté à l'unanimité
002	Excédent antérieur reporté	24 222,17	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		219 722,17	

SPANC-SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES			Résultat du vote
21	Immobilisations corporelles	10 543,97	Adopté à l'unanimité
DEPENSES DE L'EXERCICE		10 543,97	

INVESTISSEMENT RECETTES			Résultats du vote
001	Excédent antérieur reporté	5 143,97	Adopté à l'unanimité
28	Amortissements	5 400,00	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		10 543,97	

AUTORISATION DROIT DES SOLS (ADS) – BUDGET ANNEXE 2013

FONCTIONNEMENT DEPENSES			Résultats du vote
011	Charges à caractère général	7 300,00	Adopté à la majorité avec une abstention
012	Charges de personnel	160 141	Adopté à la majorité avec une abstention
002	Déficit antérieur reporté	29 274,99	Adopté à la majorité avec une abstention
DEPENSES DE L'EXERCICE		196 715,99	

FONCTIONNEMENT RECETTES			Résultat du vote
70	Prestations de service	196 715,99	Adopté à la majorité avec une abstention
RECETTES DE L'EXERCICE		196 715,99	

CCVH - BP 2013 DES BUDGETS ANNEXES DES PARCS D'ACTIVITES
SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac	Le Pouget
Dépenses	PAE les Garrigues (Les Treilles)	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix	Extension PAE Trois Fontaines
Total	4 003 169,55	6 347 650,68 €	6 605 543,85 €	1 123 360,65 €	22 454 384,69 €	784 010,00 €
Recettes	PAE les Garrigues (Les Treilles)	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix	Extension PAE Trois Fontaines
Total	4 003 169,55	6 347 650,68	6 605 543,85	1 123 360,65	22 454 384,69	784 010,00
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac	Le Pouget
Dépenses	PAE les Garrigues (Les Treilles)	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix	Extension PAE Trois Fontaines
Total	3 797 203,60 €	6 044 604,24 €	6 695 538,85 €	1 418 365,16 €	21 921 235,21 €	784 905,00 €
Recettes	PAE les Garrigues (Les Treilles)	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix	Extension PAE Trois Fontaines
Total	3 797 203,60 €	6 044 604,24 €	6 695 538,85 €	1 418 365,16 €	21 921 235,21 €	784 905,00 €
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité	Adopté à l'unanimité

Report 2.5 : Autorisation de programme/Crédits de paiement n° I - Réserves foncières

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés avec une voix contre,

- de voter une autorisation de programme d'un montant total de 3 207 469€ pour les acquisitions foncières à vocation économique et habitat :

* Réserves foncières à vocation économique : Axe II du Projet de Territoire « Bassin de vie économique dynamique et attractif » / Objectifs : « Avoir un territoire économique dynamique et attractif », « Renforcer l'accueil et le développement des entreprises »

o Coût total : 1 229 778€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par subventions et autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 21-2111-90

*Réserves foncières à vocation Habitat : Axe I du Projet de Territoire « Bassin de vie aménagé harmonieux et équilibré » / Objectifs : « Avoir un territoire moderne, soucieux de l'environnement tout en gardant son identité propre », « Répondre aux nouveaux besoins de logement tout en maîtrisant le développement urbain »

o Coût total : 550 000€ (diminution de 550 000€ par rapport à l'AP initiale)

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 21-2111-020

*Réserves foncières pour l'Espace multiactivités : Axe III du Projet de Territoire « Bassin de vie quotidienne au service des habitants » / Objectifs : « Rendre des services nouveaux à la population », « Développer de nouveaux équipements de loisirs »

o Coût total : 1 427 691€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par subventions et autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 1038-2111-90

- de voter les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme.

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP2010 réalisé	CP2011 réalisé	CP 2012 réalisé	RAR 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes	Evolution/ AP initiale
21-2111-90	1 229 778	0	566 820	57 958	0	205 000	200 000	200 000	292 000	19 778
21-2111-020	550 000	0	0	0	0	200 000	150 000	200 000	0	-550 000
1038-2111-90	1 427 691	0	84 642	85 049	0	1 030 000	228 000	0	492 000	-309
Total	3 207 469	0	651 462	143 007	0	1 435 000	578 000	400 000	784 000	-530 531

Rapport 2.6 : Autorisation de programme/Crédit de paiement n°2 - Plan Local Habitat

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de voter l'autorisation de programme n°2 modifiée d'un montant total de 3 093 833€ et concernant le Plan Local de l'Habitat qui se décompose de la manière suivante :

* Aide à la réhabilitation de logements communaux (fonds de concours et études) :

o Coût total : 1 364 868€ et 48 654€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 1054-20414-020 et 1054-2031-020

* Etude de dimensionnement préalable à la mise en place du programme de réhabilitation d'ilots dégradés en cœur de village (OPAH) :

o Coût total : 57 700€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par subventions et autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 1055-2031-020

* Programme de réhabilitation d'ilots dégradés en cœur de village (frais d'animation et études):

o Coût total : 1 052 611€ et 230 000€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 1055-2031-020 et 1055-2041412-020

* Révision PLH 2013 (frais d'études):

o Coût total : 90 000€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 1069-2031-020

* Aménagement d'une aire pour les gens du voyage :

o Coût total : 250 000€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 23-2312-020

- de voter les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme.

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP2010 réalisé	CP2011 réalisé	CP 2012 réalisé	RAR 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes	Evolution /AP initiale
1054-20414-020	1 364 868	285 700	125 479	36 250	277 439	270 000	185 000	185 000	0	74 868
1054-2031-021	48 654	0	2 990	40 664	0	5 000	0	0	0	48 654
1055-2031-020	57 700	57 700	0	0	0	0	0	0	38 663	-2 300
1055-2031-020	1 052 611	0	15 307	40 899	88 405	108 000	400 000	400 000	62 950	-547 389
1055-2041412-020	230 000	0	0	0	0	230 000	0	0	0	230 000
1069-2031-020	90 000	0	0	0	0	90 000	0	0	25 000	90 000
23-2312-020	250 000	0	0	0	0	0	0	250 000	0	-500 000
Total	3 093 833	343 400	143 776	117 813	365 844	703 000	585 000	835 000	126 613	-606 167

Rapport 2.7 : Autorisation de programme/Crédit de paiement n°3 - Equipements et véhicules CCVH

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de voter l'autorisation de programme n°3 modifiée d'un montant total de 2 237 637€ et concernant l'équipement et les véhicules de la Communauté de communes qui se décompose de la manière suivante :

* Renouvellement des véhicules pour le service Ordures Ménagères :

o Coût total : 1 600 650€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 21-2182-812

* Renouvellement des véhicules de service du siège de la CCVH :

o Coût total : 329 720€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 21-2182-020

* Achat de containers pour le service Ordures Ménagère :

o Coût total : 307 267€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 21-2182-812

- de voter les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme :

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP2010 réalisé	CP2011 réalisé	CP 2012 réalisé	RAR 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes	Evolution /AP initiale
21-2182-812	1 600 650	14 937	389 744	158 585	227 384	280 000	265 000	265 000	0	-79 350
21-2182-020	329 720	0	89 530	85 190	0	95 000	30 000	30 000	0	124 720
21-2188-812	307 267	47 108	36 059	32 273	21 827	50 000	60 000	60 000	0	-22 733
Total	2 237 637	62 045	515 333	276 048	249 211	425 000	355 000	355 000	0	22 637

Rapport 2.8 : Autorisation de programme/Crédit de paiement n°4 - Construction d'une maison de la poterie

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés avec une voix contre,

- de voter l'autorisation de programme n°4 modifiée d'un montant total de 3 510 944€ et concernant la construction de la Maison de la Poterie qui se décompose de la manière suivante :

* Travaux pour la construction de la Maison de la Poterie :

o Coût total : 3 510 944€ (travaux bâtiment, aménagements extérieurs)

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par subventions sur travaux (1 663 300€ soit 220 000€ supplémentaires par rapport aux recettes initiales) et autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 1047-2313-020

- de voter les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme :

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP2010 réalisé	CP2011 réalisé	CP 2012 réalisé	RAR 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes	Evolution/ AP initiale (dépenses)
1047-2313-020	3 510 944	664 731	2 427 925	176 463	91 825	150 000	0	0	1 663 300	1 310 944
Total	3 510 944	664 731	2 427 925	176 463	91 825	150 000	0	0	1 663 300	1 310 944

Rapport 2.9 : Autorisation de programme/Crédit de paiement n°5 - Abbaye d'Aniane

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de voter l'autorisation de programme n°5 modifiée d'un montant total de 3 234 983€ et concernant le projet de l'abbaye d'Aniane qui se décompose de la manière suivante :

* Acquisition foncière de l'Abbaye d'Aniane :

o Coût total : 1 122 000€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par subventions (472 500€) et autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 1024-2111-020

* Etudes sur l'Abbaye d'Aniane :

o Coût total : 635 413€ (Etudes ethnologique et archéologique, études d'inventaire et de positionnement, fouilles archéologiques du LAM, assistance au Partenariat Public Privé et étude de programmation culturelle)

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par subventions et autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 1024-2031-020

* Travaux de mise en sécurité de l'Abbaye d'Aniane :

o Coût total : 1 477 570€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par subventions et autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 1024-2313-020

- de voter les crédits de paiement prévisionnels présentés ci-dessous avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme :

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP2010 réalisé	CP2011 réalisé	CP 2012 réalisé	RAR 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes	Evolution/ AP initiale
1024-2111-020	1 122 000	561 000	561 000	0	0	0	0	0	472 500	0
1024-2031-020	635 413	0	51 393	237 550	6 470	340 000	0	0	196 371	635 413
1024-2313-020	1 477 570	409 741	550 508	470 536	31 785	15 000	0	0	803 450	777 570
Total	3 234 983	970 741	1 162 901	708 086	38 255	355 000	0	0	1 472 321	1 412 983

Développement économique

Rapport 5.I : ZAC La Croix, Gignac - Achat parcelle F772 – Procédure d'échange avec le bien des consorts Barral (en partie parcelles B1461/B1462/B1463/B1464)

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'acquérir le bien cadastré en parti sur les parcelles B1461/B1462/B1463/B1464 situé à Gignac comprenant une maison de 156m² habitable sur un terrain d'environ 1 400m², appartenant à l'indivision Barral, en vue d'y reloger M. et Mme ZAPATA, en échange de leur parcelle F772 située dans le périmètre de la Z.A.C La Croix à Gignac,
- de prendre en charge les aménagements liés à l'accessibilité pour Personne à Mobilité Réduite nécessaires dans la maison évalués à 4 000€,
- de verser aux consorts ZAPATA une somme de 3 000€ au titre des frais de procédure et d'avocats,
- de prendre en charge les frais de déménagement, après validation d'un des trois devis présentés par les consorts ZAPATA,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions afférentes à ce dossier,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

Rapport additionnel

Rapport additionnel I : Entreprise CONTRALCO-Gignac - Motion de soutien.

Le Conseil décide à ma majorité des suffrages avec une abstention,

- de solliciter le gouvernement afin de bien vouloir approfondir dans les meilleurs délais, les avis complémentaires du CNSR pour renforcer la sécurité routière et lever, en conséquence, toutes les incertitudes en vue de sauvegarder cette entreprise, l'emploi de ses salariés souvent précaire, et l'économie de la Vallée de l'Hérault.

Le relevé de décisions du Conseil communautaire du 25 février 2013 comporte 15 pages.
Il restera affiché à la Communauté de communes entre le 27 février 2013 et le 27 avril 2013.

Le Président

Louis VILLARET

Les délibérations sont consultables sur notre site internet www.cc-vallee-herault.fr ou au siège de la Communauté de communes, aux heures d'ouverture.

Les copies des délibérations peuvent être communiquées selon l'une des modalités suivantes :

- par consultation gratuite sur place sauf si les impératifs de conservation du document s'y opposent ;
- par courrier électronique et sans frais lorsque le document existe sous forme électronique ;
- par délivrance aux frais du demandeur d'une copie sur papier ou sur un support informatique identique à celui utilisé par l'administration. Dans ce dernier cas, et conformément à l'article 34 du décret du 30 décembre 2005, il appartient à l'intéressé d'indiquer sous quelle forme il souhaite obtenir le document sollicité. Des frais de reproduction pourront lui être facturés, sans que ceux-ci puissent excéder le coût réel supporté par l'administration. Un arrêté du Premier ministre du 1er octobre 2001 prévoit que le montant des frais de copie d'un document administratif pourra être fixé au maximum à 0,18 € par page de format A 4 en impression noir et blanc, 1,83 € pour une disquette et 2,75 € pour un cd-rom.

